

Image not found or type unknown



Sommes nous obliger de faire le préavis

Par **carole**, le **09/11/2009** à **18:44**

Bonjour, mon ami et moi sommes locataire d'un appartement depuis le mois de mars. malheureusement nous nous séparons et aucun de nous deux ne peut garder l'appartement. il est stipuler sur le bail que si nous quittons l'appartement avant la première année ils retiennent 50 euros sur la caution. vus cette retenus sommes nous obliger de faire les trois mois de préavis? merci